Actif	Montant
Créances sur les établissements de crédit	72 110 416
Opérations avec la clientèle	—
Obligations et autres titres à revenu fixe	—
Actions et autres titres à revenu variable	—
Participations et autres titres détenus à long terme	—
Parts dans les entreprises liées	—
Crédit-bail et location avec option d'achat	—
Location simple	—
Immobilisations incorporelles	34
Immobilisations corporelles	1
Capital souscrit non versé	—
Actions propres	—
Comptes de négociation et de règlement	—
Autres actifs	33 491
Comptes de régularisation	1 167 778
Total actif	73 360 713

Passif	Montant
Banques centrales, C.C.P.	—
Dettes envers les établissements de crédit	70 650 219
Opérations avec la clientèle	—
Dettes représentées par un titre	—
Autres passifs	1 644 118
Comptes de régularisation	1 046 072
Comptes de négociation et de règlement	—
Provisions pour risques et charges	—
Dettes subordonnées	5 029
Fonds pour risques bancaires généraux	—
Capitaux propres hors FRBG	15 275
Capital souscrit	15 000
Primes d'émission	—
Réserves	186
Ecarts de réévaluation	—
Provisions réglementées et subventions d'investissement.	—
Report à nouveau	88
Total passif	73 360 713

Hors bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement	3 697 106
Engagements de garantie	—
Engagements sur titres	—
Engagements reçus :	
Engagements de financement	5 808 463
Engagements de garantie	—
Engagements sur titres	—

84365

QUALIFLOW

Société anonyme au capital de 571 532 €.
Siège social : 395, rue Lépine, 34000 Montpellier.
413 274 440 R.C.S. Montpellier.

A. — Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2004.

I. — **Compte de résultat consolidé.**
(En euros.)

	Exercice 30/06/04 (6 mois)	Exercice 30/06/03 (6 mois)	Exercice 31/12/03 (12 mois)
Chiffre d'affaires	1 980 539	1 708 776	3 501 293
Autres produits d'exploitation	846 149	127 117	– 11 893
Achats consommés	– 1 298 289	– 1 045 337	– 1 879 881
Charges de personnel	– 1 416 822	– 2 366 244	– 4 365 438
Autres charges d'exploitation	– 802 525	– 2 472 356	– 4 431 957
Impôts et taxes	– 90 687	– 101 412	– 119 769
Dotations aux amortissements et provisions	– 867 775	– 2 355 721	– 1 726 298
Résultat d'exploitation	– 1 649 409	– 6 505 178	– 9 033 942
Charges et produits financiers	– 340 785	– 398 818	– 606 218
Résultat courant des entreprises intégrées	– 1 990 195	– 6 903 995	– 9 640 160
Charges et produits exceptionnels	– 722 041	– 71 398	– 1 556 003
Impôt sur les résultats	– 18 750	– 15 245	77 583
Résultat net des entreprises intégrées	– 2 730 985	– 6 990 638	– 11 118 579
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	– 51 784	– 47 953
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	– 559 897	– 36 916	– 1 233 259
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 3 290 882	– 7 079 338	– 12 399 791
Intérêts minoritaires	0		
Résultat net (part du groupe)	– 3 290 882	– 7 079 338	– 12 399 791
Résultat par action (en euros)	– 0,58	– 1,53	– 2,69
Résultat dilué par action (en euros)	– 0,58	– 1,53	– 2,69

II. — **Bilan consolidé au 30 juin 2004.**
(En euros.)

Actif	30/06/04	31/12/03
Actif immobilisé :		
Ecart d'acquisition	0	559 897
Immobilisations incorporelles	116 097	1 417 551
Immobilisations corporelles	3 490 070	4 217 906
Immobilisations financières	1 413 803	981 490
Titres mis en équivalence	178 146	178 146
Sous-total	5 198 115	7 354 989
Actif circulant :		
Stocks et en cours	1 175 045	1 671 600
Clients et comptes rattachés	939 821	1 022 444
Autres créances et comptes de régularisation	1 314 739	1 469 329
Valeurs mobilières de placement	204 934	1 949 130
Disponibilités	62 659	353 534
Sous-total	3 697 198	6 466 037
Total de l'actif	8 895 313	13 821 026

Passif	30/06/04	31/12/03
Capitaux propres (part du groupe) :		
Capital	571 532	571 532
Primes	25 730 307	25 730 307
Réserves et résultats	– 24 414 604	– 21 123 722
Sous-total	1 887 235	5 178 117
Intérêts minoritaires :		
Provisions pour risques et charges	459 231	1 737 391
Dettes :		
Emprunts et dettes financières	3 757 248	4 208 933
Autres dettes et comptes de régularisation	2 791 599	2 696 586
Sous-total	6 548 847	6 905 518
Total du passif	8 895 313	13 821 026

III. — **Tableau de flux de trésorerie.**

	30/06/04 (6 mois)	30/06/03 (6 mois)	31/12/03 (12 mois)
Flux de trésorerie liés à l'activité :			
Résultat d'exploitation des entreprises intégrées . .	– 1 649 409	– 6 505 178	– 9 033 942
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie.			
Amortissements et provisions (hors provisions pour actif circulant). . .	483 846	466 887	1 024 313
Résultat brut d'exploitation	– 1 165 564	– 6 038 291	– 8 009 630
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	828 785	2 044 230	1 631 910
Fournisseurs	– 289 979	– 1 040 466	– 1 479 541
Autres passifs	– 243 537	53 046	811 390
Clients	82 623	924 508	1 062 689
Stocks	496 555	652 928	988 711
Autres actifs	783 122	1 454 214	248 661
Flux net de trésorerie d'exploitation.	– 336 779	– 3 994 061	– 6 377 720
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité :			
Frais financiers	– 431 583	– 322 591	– 1 152 782
Produits financiers. . . .	372 152	301 333	503 003
Dividendes			
Impôts sur les sociétés.	– 18 750	– 15 245	– 77 583
Charges et produits exceptionnels	– 1 020 828	– 913 592	– 1 281 991
Autres	0	0	0
Flux net de trésorerie lié à l'activité	– 1 435 788	– 4 944 156	– 8 231 906
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	– 16 440	– 1 129	– 1 710 284
Acquisition d'immobilisations corporelles	– 5 936	– 813 561	– 1 295 951
Acquisition d'immobilisations financières	– 670 105	– 412 240	– 597 374
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	594 799	0	6 000
Cession d'immobilisations financières.	28 397	0	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement.	– 69 285	– 1 226 930	– 3 597 609
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Augmentations de capital.	0	0	1 616 000
Emissions d'emprunt. . . .	0	577 712	988 572
Augmentation des avances conditionnées	– 24 391	7 165	60 979
Remboursement d'emprunt	– 427 294	– 366 398	– 716 086
Remboursement d'avances conditionnées	0	0	– 53 805
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	– 451 684	218 479	1 895 660
Variation de trésorerie	– 1 956 757	– 5 952 607	– 9 933 855
Trésorerie d'ouverture	2 322 843	12 256 698	12 256 698
Trésorerie de clôture.	366 086	6 304 091	2 322 843
	– 1 956 757	– 5 952 607	– 9 933 855

IV. — **Annexe aux comptes consolidés semestriels.**

Règles et méthodes comptables.

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2004 respectent la recommandation du C.N.C. du 18 mars 1999 nº 99-R-01 relative aux comptes intermédiaires.

Les comptes au 30 juin 2004 ont été arrêtés dans l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sur la base de la prorogation par le tribunal de commerce, en date du 14 janvier 2005, de la période d'observation jusqu'au 15 mai 2005 (voir évènements postérieurs à la clôture). La direction travaille à rassembler et structurer différents contacts et propositions, toutefois il est impossible actuellement de définir le périmètre ou les conditions de continuation de l'activité, au cas où celle-ci serait possible. En tout état de cause la décision finale reviendra au tribunal de commerce. Dans ces conditions, le groupe pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cadre normal de ses activités. Aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires, si le groupe n'était pas en mesure de poursuivre ses activités, n'a été constaté dans les comptes.

Faits marquants du semestre.

A. Le plan social, mis en place à la fin de l'exercice 2003, a conduit au départ, entre mars et avril 2004, de 43 salariés sur les 85 présents à fin décembre 2003. Il reste 42 salariés à fin juin 2004. A ce titre, la société a passé 1 028 740 € de dépenses en frais exceptionnels et a repris 1 106 680 € de provisions en produits exceptionnels. Au 30 juin, il reste 232 534 € de provisions au titre des deux plans sociaux.

B. A la fin du mois de décembre 2003, la société Qualiflow avait signé un accord avec la société Sevenstar le premier fabricant chinois de MFC, pour la création d'une Joint Venture destinée à la fabrication des MFC de nouvelle génération en Chine et à proximité des marchés les plus dynamiques.

Dans le cadre de la création de cette société de fabrication commune pour les deux sociétés, l'apport de Qualiflow (qui détient 48,4 % des parts sociales) s'est traduit par l'envoi de pièces nécessaires au montage des premiers MFC numériques, de matériel de production et de savoir-faire. A ce titre, Qualiflow a expédié 140 700 € de matériel, 249 484 € de pièces et 67 340 € d'intangibles (savoir-faire), soit un total de 457 524 €.

La société a commencé la production en mai 2004 et Qualiflow a reçu les premiers MFC chinois le 28 juin 2004.

C. Comme prévu pour améliorer la trésorerie de l'entreprise, la société a mis en vente un certain nombre d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation. A cet effet, elle a vendu en avril 2004, pour 414 000 €, un terrain à Saint-Ismier (Grenoble), dont la valeur nette comptable se montant à 182 236 €.

D. La société Aixtron a dénoncé unilatéralement, en mai 2004, le contrat de sous-licence accordé à la société Jipelec, lors de la reprise de Jipelec par Qualiflow. La société Qualiflow considère cette rupture comme totalement injustifiée et abusive, et, après quelques tentatives de réconciliation infructueuses, elle a décidé de poursuivre la société Aixtron et de réclamer 2,9 M€ au titre de dédommagements. Cette somme n'est pas comptabilisée dans les comptes au 30 juin 2004. Dans un souci de prudence comptable, la société a pris la décision de provisionner à 100 % la licence Aixtron dans les comptes au 30 juin 2004, soit une charge exceptionnelle de 0,9 M €.

E. L'écart d'acquisition de la société Lintec, soit 0,6 M€, a été amorti à 100 % sur ce semestre (voir périmètre de consolidation).

Périmètre de consolidation.

Le périmètre de consolidation est identique à celui du 31 décembre 2003.

La Joint Venture chinoise Sevenstar-Qualiflow, en phase de démarrage au premier semestre 2004, sera consolidée par équivalence au 31 décembre 2004.

Faute d'information sur les comptes au 30 juin 2004 des filiales coréenne (Naratech) et japonaise (Lintec), la valorisation de ces sociétés a été maintenue sur la base des comptes au 31 décembre 2003, la société estimant que l'impact potentiel sur les comptes semestriels n'est pas significatif.

L'écart d'acquisition de la société Lintec, c'est-à-dire la différence entre l'actif net de la société et le prix que la société a accepté de payer, qui se montait à 559 897 € au 31 décembre 2003 se justifiait, d'une part, par la technologie acquise par Lintec sur les contrôleurs de débit en phase liquide et les systèmes de vaporisation et, d'autre part, par la négociation sur un contrat de distribution devant être accordé à Qualiflow sur l'Europe et les Etats-Unis. Compte tenu du peu de soutien technique apporté par la société Lintec pour la promotion par Qualiflow de ses produits en Europe et aux USA et de la décision de Qualiflow de mettre en vente ces titres dans le cadre du redressement judiciaire, la société a décidé d'amortir l'écart d'acquisition à 100 % à fin juin 2004.

La société Qualiflow Inc. n'est pas consolidée, mais, dans un esprit de prudence comptable et compte tenu de la décision de la direction de fermer cette filiale, les avances de trésorerie faites à cette filiale et les encours clients de cette société vis-à-vis de la maison-mère ont été provisionnés à 100 % sur la ligne des charges financières, soit un montant de 288 K€.

Société consolidante :

Qualiflow, 395, rue Lépine, BP 7, 34395 Montpellier Cedex 9.

Filiales consolidées :

Jipelec, 395, rue Lépine, BP 7, 34935 Montpellier Cedex 9.

Lintec Co. Ltd., 588-1 Ochikubo, Chuzu-Cho, Yasu-Gun, Shiga Pref. 520-24 Japan.

Variation des capitaux propres.

	Capital social de la mère	Prime d'émission	Réserves consolidées	Total
Capitaux au 1er janvier 2003	461 600	24 224 239	– 8 669 844	16 015 995
Résultat 31 décembre 2003			– 12 399 791	– 12 399 791
Variation réserve conversion			– 54 087	– 54 087
Augmentation de capital (18 décembre 2003)	109 932	1 506 068		1 616 000
Capitaux au 31 décembre 2003	571 532	25 730 307	– 21 123 722	5 178 117
Résultat 30 juin 2004			– 3 290 882	– 3 290 882
Variation réserve conversion				
Capitaux au 30 juin 2004	571 532	25 730 307	– 24 414 604	1 887 235

Evénements postérieurs à la clôture.

A. La situation de trésorerie, notamment après l'application du deuxième plan social, a contraint la société à rechercher des financements complémentaires.

Dans ce but, outre la cession d'actifs immobiliers non nécessaires pour l'activité de l'entreprise, la société a entrepris des démarches actives auprès d'industriels et d'établissements financiers en vue, soit d'une cession partielle d'activité (évaporation), soit d'une augmentation de capital auprès d'investisseurs.

A cet effet, elle a d'ailleurs entamé, au cours du deuxième trimestre 2004, des négociations actives en vue de finaliser un tour de table, ayant pour objectif une augmentation de capital réservée visant à assurer la continuité d'exploitation de Qualiflow, et financer les activités de recherche sur l'évaporation liquide. Malheureusement ces négociations ont échoué début août.

B. L'échec des négociations a obligé la société de se déclarer en cessation de paiements, le 9 septembre 2004, et le Tribunal de commerce de Montpellier s'est prononcé, le 15 septembre 2004, en faveur d'une mesure simplifiée de redressement judiciaire de Qualiflow, avec période d'observation de quatre mois.

La société Jipelec, filiale à 100 % de Qualiflow, dont le fonds de commerce est pris en location-gérance par Qualiflow depuis le 1er novembre 2002, a été également déclarée en cessation de paiement le 15 septembre 2004 et le Tribunal de commerce de Montpellier s'est prononcé, le 22 septembre 2004, en faveur d'une mesure simplifiée de redressement judiciaire de Jipelec, avec période d'observation de quatre mois.

C. Comme prévu pour améliorer la trésorerie de l'entreprise, la société a mis en vente un certain nombre d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation. A cet effet, elle a vendu un bâtiment industriel à Noyen (Sarthe) pour 130 000 € le 24 août 2004 et un autre à Montpellier (rue Nobel) pour 485 000 € le 20 décembre 2004. Ces ventes ont permis à la société de dégager de l'ordre de 320 000 € de cash. Un amortissement exceptionnel de 67 K€ a été passé dans les comptes au 30 juin 2004 pour ramener la valeur nette comptable du bâtiment de Noyen à hauteur du prix de vente.

D. La société, du fait de la loi de finances 2004 a pu bénéficier du remboursement anticipé du Crédit d'impôt recherche. Ce remboursement, la signature définitive de la vente des bâtiments et le niveau d'activité de la société doivent permettre à la société de poursuivre son exploitation pendant une nouvelle période d'observation.

C'est pourquoi, l'administrateur judiciaire a demandé au tribunal de commerce une nouvelle période d'observation de quatre mois. Le 14 janvier 2005, le Tribunal de commerce de Montpellier a prorogé la période d'observation d'une durée de quatre mois supplémentaires, soit jusqu'au 14 mai 2005.

La même requête a été faite pour la société Jipelec, qui bénéficie également d'une prorogation de la période d'observation pour une période supplémentaire de quatre mois, soit jusqu'au 22 mai 2005.

B. — Rapport d'activité premier semestre 2004.

(En milliers d'euros)	Premier semestre 2004	Premier semestre 2003	Variation
	Consolidé	Consolidé	Consolidé
Chiffre d'affaires	1 980	1 709	15,86 %
Excédent brut d'exploitation	– 1 176	– 4 208	72,05 %
Résultat d'exploitation	– 1 649	– 6 505	74,65 %
Résultat courant avant impôt	– 1 990	– 6 904	71,18 %
Résultat net	– 3 291	– 7 079	53,51 %

Pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours, Qualiflow a réalisé un chiffre d'affaires de 1,06 million d'euros. Il ressort en croissance séquentielle de 15 % par rapport au chiffre d'affaires de 0,92 million d'euros réalisé sur le premier trimestre 2004. A l'origine de cette progression des ventes, les prises de commandes au cours du deuxième trimestre atteignent 1,8 million d'euros, à comparer à 1,0 million d'euros en 2003, soit une progression de 78,7 % par rapport au deuxième trimestre 2003.

Le chiffre d'affaires semestriel de l'exercice 2004 de Qualiflow s'établit à 1,98 millions d'euros, en progression de 11,2 % par rapport au 1,708 million d'euros réalisés sur le premier semestre de l'exercice 2003.

Confirmant la poursuite de la reprise de l'activité, le carnet de commandes ressort au 30 juin 2004 à 1,499 millions d'euros, en hausse de 59,4 % par rapport au 30 juin 2003.

Aussi, la société prévoit de réaliser aux environs de 4,1 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2004 à comparer à 3,5 millions d'euros en 2003, soit une progression de l'ordre de 17,7 %.

Comptes sociaux de Qualiflow S.A. :

(En milliers d'euros)	Premier semestre 2004	Premier semestre 2003	Année 2003	Variation juin 2004/ juin 2003
Chiffre d'affaires	1 980	1 709	3 501	15,86 %
Résultat d'exploitation	– 2 530	– 6 561	– 9 145	61,44 %

Normes IFRS. — En ce qui concerne la transition aux normes IFRS, dans le contexte économique fortement dégradé dans lequel se trouve la société, la direction s'est consacrée en priorité à la pérennité de l'entreprise.

Elle a décidé de différer l'analyse des conséquences de la mise en place des normes IFRS, mais estime pouvoir être en mesure de respecter les nouvelles obligations en matière d'information financière pour l'échéance 2005.

Evénements survenus depuis le mois de juin :

— Augmentation de capital réservée : Au-delà de la reprise confirmée de son activité, la direction de Qualiflow a par ailleurs entamé des négociations actives en vue de finaliser un tour de table, ayant pour objectif une augmentation de capital réservée visant à assurer la continuité d'exploitation de Qualiflow, et financer les activités de recherche sur l'évaporation liquide. Dans l'attente de la finalisation des modalités de cet accord, la société a décidé de maintenir la suspension du cours.

— Redressement judiciaire : Prenant acte de l'échec des négociations ayant pour but une augmentation de capital permettant d'assurer la continuité de l'exploitation, la direction de Qualiflow a déposé le mercredi 8 septembre 2004 auprès du Tribunal de commerce de Montpellier une déclaration de cessation des paiements et a demandé à pouvoir bénéficier de la procédure de redressement judiciaire et le Tribunal de commerce de Montpellier s'est prononcé, le 15 septembre 2004, en faveur d'une mesure simplifiée de redressement judiciaire de Qualiflow, avec période d'observation de quatre mois.

La société Jipelec, filiale à 100 % de Qualiflow, dont le fonds de commerce est en location-gérance par Qualiflow depuis le 1er novembre 2002, a été également déclarée en cessation de paiement le 15 septembre 2004 et le Tribunal de commerce de Montpellier s'est prononcé, le 22 septembre 2004, en faveur d'une mesure simplifiée de redressement judiciaire de Jipelec, avec période d'observation de quatre mois.

— Cotation du titre : La cotation des actions Qualiflow avait été suspendue en date du 28 juin 2004, à la demande de la société, du fait des négociations en cours avec des investisseurs. La société, en accord avec l'AMF, a demandé à Euronext, lors de la déclaration de cessation des paiements, que la cotation des titres de la société soit encore suspendue le temps que la procédure collective se mette en place. La société a ensuite émis un document de référence ré-actualisé et la cotation a pu reprendre normalement le 7 décembre 2004.

— Prolongation de la période d'observation : La société a demandé et obtenu du juge-commissaire, en date du 27 septembre 2004, l'autorisation de procéder à la vente du bâtiment Nobel et du terrain attenant. Malgré une hypothèque légale déposée par l'Urssaf sur le terrain, la vente, qui a eu lieu le 20 décembre 2004, permet à la société de dégager quelques 320 K€ de cash.

D'autre part, un article de la loi de finances 2004, permet aux sociétés en redressement judiciaire de bénéficier du remboursement anticipé du Crédit d'impôt recherche. Qualiflow et Jipelec ont déposé un dossier en ce sens à la fin de l'année 2004 et ont bénéficié de ce remboursement au cours du mois de février 2005.

Ce remboursement, la signature définitive de la vente des bâtiments et le niveau d'activité de la société doivent permettre à la société de poursuivre son exploitation pendant une nouvelle période d'observation.

C'est pourquoi, l'administrateur judiciaire a demandé au tribunal de commerce de se prononcer en faveur d'une nouvelle période d'observation de quatre mois. Le 14 janvier 2005, le Tribunal de commerce de Montpellier a prorogé la période d'observation d'une durée de quatre mois supplémentaires, soit jusqu'au 14 mai 2005.

Toutefois, dans le contexte de redressement judiciaire où se trouve la société, les conditions de continuation de l'activité, et par là les prévisions qui pourraient en découler pour 2005 et les années futures, sont par trop hasardeuses.

Aussi, les prévisions que la société avait été amenée à faire lors des négociations avec les investisseurs ne sont plus pertinentes aujourd'hui, étant fondées sur des hypothèses qui ne sont plus d'actualité.

La direction travaille à rassembler et structurer différents contacts et propositions, toutefois il est impossible actuellement de définir le périmètre ou les conditions de continuation de l'activité, au cas où celle-ci serait possible. En tout état de cause la décision finale reviendra au tribunal de commerce.

Dans ces conditions, le groupe pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cadre normal de ses activités. Aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires, si le groupe n'était pas en mesure de poursuivre ses activités, n'a été constaté dans les comptes.

C. — Attestation des commissaires aux comptes.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes consolidés intermédiaires de la société Qualiflow, relatifs à la période du 1er janvier 2004 au 30 juin 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe consolidée concernant l'incertitude sur la continuité d'exploitation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires.

Montpellier, le 7 mars 2005.

Les commissaires aux comptes :

Lozano Expertise et Audit :
LAURY LOZANO-PUGLIESE ;

Fidulor Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International :
JEAN-YVES BALDIT ;
JEAN-CHARLES PALIÉS.

84224

RUBIS

Société en commandite par actions au capital de 34 236 530 €.
Siège social : 105, avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris.
784 393 530 R.C.S. Paris.

Documents comptables annuels.

A. — Comptes consolidés.

I. — **Bilan consolidé au 31 décembre 2004.**
(En milliers d'euros.)

Actif	Référence annexe	31/12/04 Brut	31/12/04 Amortissements ou provisions	31/12/04 Net	31/12/03 Net	31/12/02 Net
Actif immobilisé :						
Immobilisations incorporelles	4.1	210 858	13 065	197 793	209 031	205 764
Immobilisations corporelles	4.2	364 060	202 191	161 869	167 814	162 741
Titres de participation	4.3	18 667	18	18 649	19 285	19 304
Créances rattachées à des participations	4.3	744		744	812	782
Autres immobilisations financières	4.4	1 887	54	1 833	2 045	1 440
Total (I)		596 216	215 328	380 888	398 987	390 031
Actif circulant :						
Stocks	4.5	8 955	667	8 288	8 432	8 615
Clients et comptes rattachés		86 630	3 500	83 130	65 176	74 179
Autres créances	4.6 et 4.7	29 178	64	29 114	28 892	20 166
Titres de placement	4.8	31 497		31 497	31 348	50 696
Banques, établissements financiers et assimilés		7 197		7 197	10 510	8 178
Total (II)		163 457	4 231	159 226	144 358	161 834
Comptes de régularisation (III)	4.9	8 393	2 422	5 971	6 253	6 668
Total général (I + II + III)		768 066	221 981	546 085	549 598	558 533

Passif	Référence annexe	31/12/04	31/12/03	31/12/02
Capitaux propres - groupe :				
Capital social		34 236	32 935	31 633
Primes d'émission		58 723	51 628	46 551
Réserves réglementées		96 627	96 627	96 627
Réserves consolidées part du groupe		24 706	32 524	28 961
Résultat consolidé part du groupe		13 959	14 974	13 019
Total	4.10	228 251	228 688	216 791
Intérêts minoritaires	4.11	51 050	51 286	49 632
Capitaux propres (I)		279 301	279 974	266 423
Provisions pour risques et charges (II)	4.13	10 415	10 322	8 109
Dettes :				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.14	112 398	116 717	150 938
Emprunts et dettes financières divers	4.14	869	1 217	1 274
Consignations d'emballages	4.15	30 290	31 515	31 173
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		65 771	55 175	53 008
Dettes fiscales et sociales	4.6	33 026	37 305	30 825
Dettes sur immobilisations et autres dettes		6 883	9 056	9 849
Total (III)		249 237	250 985	277 067
Comptes de régularisation (IV)	4.9	7 132	8 317	6 934
Total général (I + II + III + IV)		546 085	549 598	558 533

II. — **Compte de résultat au 31 décembre 2004.**
(En milliers d'euros.)

	Référence annexe	31/12/04	31/12/03	31/12/02
Produits d'exploitation :				
Ventes de marchandises		351 036	333 941	332 709